



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission environnement ⑥

Procès-verbal de la séance du 13.09.07 à 18h au bureau communal d'Ayer

Présents : Georges Vianin, Ayer
Walti Zuber, Chandolin
Martine Antonier Tschus, Secrétaire

Christian Loye, St-Jean
Patrick Salamin, St-Luc
Dominique Barmaz, STEP

Excusés : Gaby Solioz, Grimentz
Joël Bonnard, Vissoie

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoisie	Jacques Vouardoux

2. Accueil et visite du bâtiment Minergie Tzanduling

Georges Vianin souhaite la bienvenue aux membres de la commission, excuse Gaby Solioz et Joël Bonnard.

La commission se déplace au bâtiment Minergie construit par la Commune de Chandolin. Ce bâtiment est né de l'idée de trouver un logement pour les personnes qui travaillent et vivent à Chandolin. Les normes Minergie se sont ensuite imposées d'elles-mêmes afin de faire quelque chose de concret pour l'environnement.

Après la visite, les membres félicitent la commune de Chandolin pour l'excellente initiative, l'argent des redevances a été investi très intelligemment. Ce bâtiment doit servir d'exemple à tous les promoteurs de la vallée. Il est possible de construire grand et de bonne qualité.

6 logements sur les 7 sont d'ores et déjà loués.

3. Déchetterie

Lors de la visite de tous les locaux de voirie deux jours auparavant, certains membres siégeant dans les commissions ⑤ et ⑥ ont été surpris de la grandeur de la déchetterie de Mayoux et proposent de réfléchir à l'idée d'y centraliser tous les déchets d'Anniviers (bois, métal, déchets encombrants,...)

La discussion est ouverte :

- Une déchetterie = rationalisation des coûts, meilleures possibilités d'ouverture,...
- Quatre déchetteries = maintien du service de proximité

Dans tous les cas, les moloks à papiers, à poubelles, les points de ramassage d'huile, de carton, de PET,... présents dans les divers villages seront maintenus. Des bennes pourront être installées dans chaque village, au printemps, comme cela se fait en plusieurs endroits.

4. Déchets inertes

Le Ravin de Fang doit être gardé pour les déchets des travaux de la route d'Anniviers et ne peut être utilisé.

Toutes les stations ont des possibilités de décharger ce type de matériau, un emplacement pourrait convenir en cas de besoin sur la route de la STEP.

5. Déchets verts

Cette problématique doit être étudiée par les membres de la commission.

6. Energies renouvelables

- Obliger les constructeurs à isoler selon les normes Minergie
- Encourager / obliger les promoteurs à utiliser des énergies renouvelables (solaire, géothermie, bois (pellets),...)
- Les remontées mécaniques ont besoin de beaucoup d'énergie :
 - o Poser des panneaux solaires sur les paravalanches
 - o Poser des éoliennes sur les pylônes de télésiège / télésiège
- Mini hydrauliques : La Commune d'Anniviers devrait avoir les moyens de financer ses propres installations, sans avoir besoin de tiers (SIESA, Gougra,...) le SECO accorde des subventions pour le faire (crédits LIM).
- Propositions du Conseil fédéral de subventionner les énergies renouvelables, à suivre

Pour le PV : Martine Antonier Tschus